



Réunion du Comité Syndical

du 12 octobre 2011

CS - 3.03 Approbation du bulletin officiel du 15 juin 2011

Le douzième jour du mois d'octobre de l'année deux mil onze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Robert DEMUTH, Jean-Claude MATHEY, Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN, Jean MONNIER

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE
Mme. Alexia LAVALLEE

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT



- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

Le quorum est atteint : 12 présents

Etaient excusés

- Délégués titulaires :

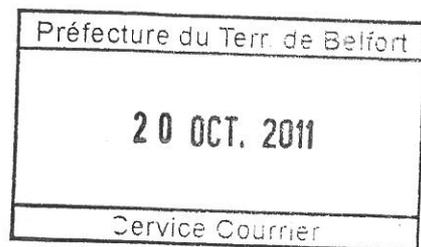
C.A.B. : M. Denis JEANGERARD
Pouvoir : M. Denis JEANGERARD à M. Pascal MARTIN

S.I.C.T.O.M. : MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER
Pouvoir : M. Hervé GRISEY à M. Marcel GRAPIN

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU. Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD





Réunion du Comité Syndical

du 12 octobre 2011

CS – 3.03

**Approbation du Bulletin Officiel
du 15 juin 2011**

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Approbation du Bulletin Officiel du 15 juin 2011

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer sur le Bulletin Officiel du mercredi 15 juin 2011.



A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- **ADOpte le Bulletin Officiel du mercredi 15 juin 2011**

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 12 octobre 2011 ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales. Dépôt en Préfecture le

**POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,**

Leouahdi Selim GUEMAZI

